

**PROJET**  
**DE COHESION**  
**SOCIALE**  
**DE LA COMMUNAUTÉ**  
**PAYS BASQUE**  
**2018**

# SOMMAIRE

- 4 Chronologie d'un projet
- 5 Pourquoi un projet de cohésion sociale pour la Communauté Pays Basque ?
- 6 LES ENJEUX PRINCIPAUX**
- 7 Accueillir les nouvelles populations
- 8 Produire suffisamment de logements pour répondre aux besoins des ménages
- 9 Prendre en compte la fragilité des familles monoparentales
- 10 Accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel
- 11 Anticiper les conséquences du vieillissement de la population
- 12 Faire face à la précarité
- 13 PROJET DE COHÉSION SOCIALE DE LA COMMUNAUTÉ PAYS BASQUE**
- 14 Le cadre d'intervention
- 15 Petite enfance, enfance et Jeunesse
- 16 Santé
- 17 Autonomie et précarité

# EDITO

Le Pays Basque est attractif, c'est un fait et un atout. Mais derrière cette image positive et souriante, les réalités peuvent être plus contrastées. La croissance de la population crée des tensions en matière d'accès au logement notamment. Ailleurs, c'est la baisse démographique qui est source de difficultés. Partout, le vieillissement est à l'œuvre et la précarité est une réalité qui affecte une part non négligeable des habitants du Pays Basque.

Pour lutter contre ces fragilités et donner de la cohérence au projet de la Communauté Pays Basque, nous avons décidé, le 16 décembre 2017, d'exercer la compétence optionnelle action sociale. A travers ce choix, il s'agit d'unir nos forces pour :

- prolonger le principe de solidarité déjà à l'œuvre dans les 10 anciennes intercommunalités qui, chacune, avait mis en œuvre des actions en matière d'enfance, jeunesse, aide à domicile, précarité, santé, etc ;
- travailler les problématiques sociales à la bonne échelle, par exemple dans les domaines de la santé, de la pauvreté et de la précarité qui ne peuvent être abordées uniquement au niveau communal ;
- faciliter la nécessaire transversalité entre compétences de l'agglomération pour un projet de territoire cohérent, car s'intéresser à la question sociale est aussi une question de mobilité, d'habitat, d'économie, de politique de la ville, d'accès aux loisirs...

La démarche qui vous est présentée ici repose sur une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) du Pays Basque et sur une approche qualitative grâce à des ateliers de travail auxquels plus de 200 personnes, acteurs institutionnels, associatifs, élus, ont pris part.

Une Analyse des Besoins Sociaux à la taille d'un territoire aussi vaste est une expérience inédite et l'hétérogénéité des situations rencontrées conduit à un projet de cohésion sociale à la fois :

- global, à l'échelle du Pays Basque, dans ses orientations stratégiques en dotant la Communauté Pays Basque d'une compétence en matière de développement social;
- local, dans la gestion de services à la population, dans la continuité des anciens EPCI, en faisant prévaloir les principes de proximité et de subsidiarité.

Désormais nous bâtissons des politiques publiques en faveur d'une plus grande cohésion entre les citoyens et entre les territoires.

**Jean-René ETCHEGARAY**  
Président de la Communauté Pays Basque

**Beñat CACHENAUT**  
Vice-président de la Communauté Pays Basque  
en charge de l'action sociale et de la petite enfance

# CHRONOLOGIE D'UN PROJET



## SEPTEMBRE – DECEMBRE 2017

rencontre des communes qui gèrent leurs équipements et services en matière de petite enfance et d'enfance, les CCAS urbains et les CIAS.



## OCTOBRE – JUIN 2018

8 réunions de la commission thématique « Services à la population », composée de délégués communautaires et de conseillers municipaux, pour des mises en débat, et des validations de points d'étape.



## JANVIER – JUIN 2018

- réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) par le cabinet Compas (analyse statistique et mobilisation de près de 200 représentants de la société civile et des institutions partenaires en collaboration avec le Conseil de Développement du Pays Basque).
- 4 réunions d'un comité de pilotage ad hoc, avec des représentants du Conseil départemental, pour valider les différentes phases de l'étude de l'Analyse des Besoins Sociaux.
- 4 présentations de l'état d'avancement des travaux en Conseil exécutif.
- 4 rencontres bilatérales avec le Conseil départemental.



## 05 JUILLET 2018

présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux et du projet de cohésion sociale aux membres du Conseil permanent.

# POURQUOI UN PROJET DE COHESION SOCIALE ?

## Pour prolonger l'esprit de solidarité

C'est au nom de la solidarité entre communes que les 10 intercommunalités avaient déjà commencé à travailler sur des sujets communs.

Huit d'entre elles avaient décidé, par exemple, de se doter d'équipements et de services au profit de la petite enfance et de l'enfance. C'est pour la même raison que des services destinés à maintenir l'autonomie de personnes âgées ou en situation de handicap (aide à domicile, portage de repas) ont été configurés à travers des Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS). Cette solidarité ne vise pas que les communes rurales, car les

communes urbaines et littorales connaissent des problèmes communs, en matière de ressources humaines notamment (petite enfance/enfance, aide à domicile), d'où des possibilités de collaborations, de mutualisations.

Le projet de cohésion sociale permettra à la Communauté Pays Basque de gérer certains équipements et services selon le principe de subsidiarité (en respectant donc les volontés des communes qui souhaitent exercer directement cette compétence), et facilitera les coopérations à des échelles appropriées.

## Pour travailler les problématiques sociales à la bonne échelle

En matière de santé, l'organisation de l'offre territoriale doit s'appuyer sur des proximités à construire ou à renforcer entre l'hôpital public et son territoire d'intervention. Des questions importantes en matière de prévention, d'accompagnement de publics vulnérables (dont les adolescents), de continuité dans les parcours de soins, d'amélioration de l'accessibilité à une offre complète de santé doivent se traiter à l'échelle de bassins de vie. Dans un autre registre, les situations de précarité se multiplient : personnes adultes en errance, familles monoparentales, jeunes en rupture familiale... Mais également des populations plus difficilement repérées : paysans en difficulté, travailleurs pauvres, étudiants, personnes âgées...

Les populations touchées par ces situations sont souvent appelées à circuler au sein du territoire (entre communes du littoral, du littoral vers l'intérieur et de l'intérieur vers le littoral), en fonction des opportunités de logements, d'emplois, et de l'orientation des travailleurs sociaux.

La prise en charge de la précarité commencera probablement par un effort de meilleure connaissance de ces situations, dans une interdépendance liant les différentes composantes du Pays Basque. Le projet de cohésion sociale permettra d'apporter les réponses appropriées en évitant les bricolages actuels qui renforcent les ségrégations territoriales.

## Pour faciliter les transversalités entre compétences de l'Agglomération pour un projet de territoire cohérent

Faire du social, c'est déjà et ce sera de plus en plus réussir à travailler en transversalité avec d'autres dimensions : le logement, les mobilités, le développement économique...

Ainsi, lorsque la Communauté Pays Basque élabore son Programme Local de l'Habitat (PLH), elle contribue déjà au volet social du projet de territoire, en mettant en débat la production de logements sociaux, les hébergements d'urgence. Si cette approche n'est pas couplée à une bonne connaissance des publics potentiellement bénéficiaires, à leurs trajectoires et leurs mobilités, les réponses risquent de rester décalées et inappropriées. Pour rendre opérant un PLH dans toutes ses dimensions, il faut pouvoir s'appuyer sur les ressources d'un observatoire de la précarité.

De la même manière, les réponses construites à l'échelle de l'Agglomération en matière de mobilités doivent-elles intégrer les besoins spécifiques de populations précarisées ou empêchées (difficulté économique, vieillesse, handicap...).

Il est un autre registre qui pose la question de la nécessaire transversalité pour une action sociale cohérente : le choix des tarifications, non seulement pour l'accès aux équipements et services sociaux, mais plus généralement dans d'autres domaines comme les transports, l'eau, les équipements culturels...

L'intégration des publics éloignés de l'emploi questionne la Communauté Pays Basque à travers de nouvelles réponses à imaginer ou à renforcer (développement de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics, appui à des structures d'insertion par l'activité économique).

Ces différents exemples illustrent comment le projet de cohésion sociale permettra de renforcer la cohérence des réponses apportées aux populations, en introduisant la question sociale comme une préoccupation traversant les différentes politiques sectorielles de la Communauté Pays Basque.

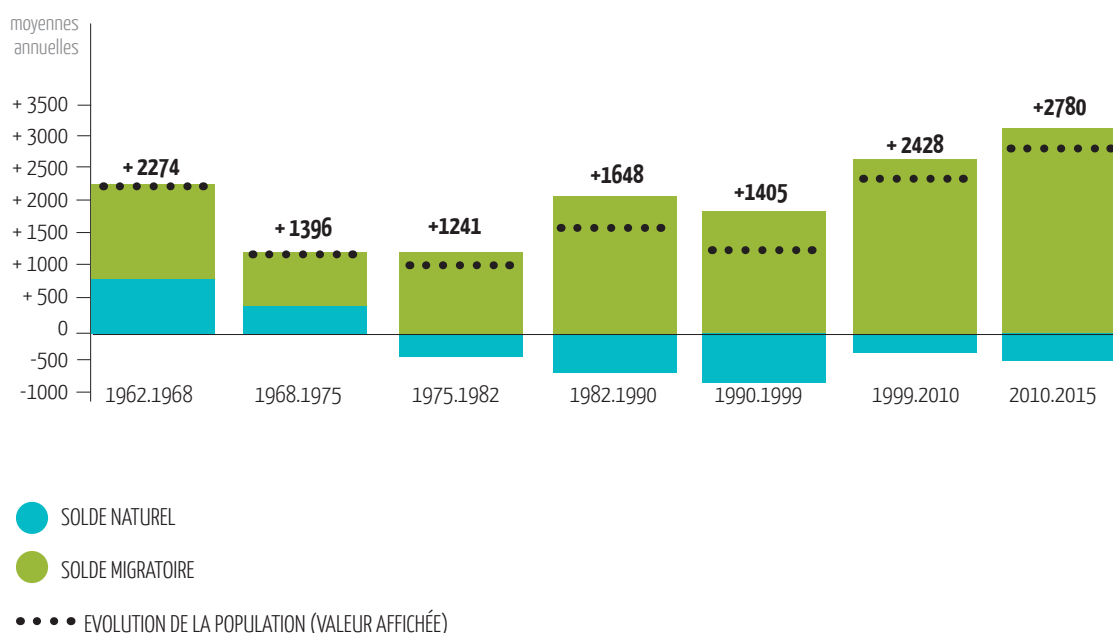
# LES ENJEUX PRINCIPAUX

# ACCUEILLIR LES NOUVELLES POPULATIONS

→ Une dynamique démographique très forte ces dernières années, intégralement portée par un solde migratoire positif

## Les facteurs d'évolution de la population

Source Insee, RP 19562-2014



**Les flux migratoires importants, différenciés selon les territoires, génèrent l'arrivée de nouveaux ménages avec des besoins spécifiques.**

Le Pays Basque connaît une croissance très importante de sa population : elle est deux fois plus forte (au cours des cinq dernières années connues) que celle observée au plan national. Elle est construite sur deux phénomènes distincts avec, d'une part un solde naturel négatif et d'autre part un solde migratoire extrêmement important. Le solde migratoire explique à lui seul l'ensemble de la croissance de la population. Cependant, cette situation n'est pas homogène.

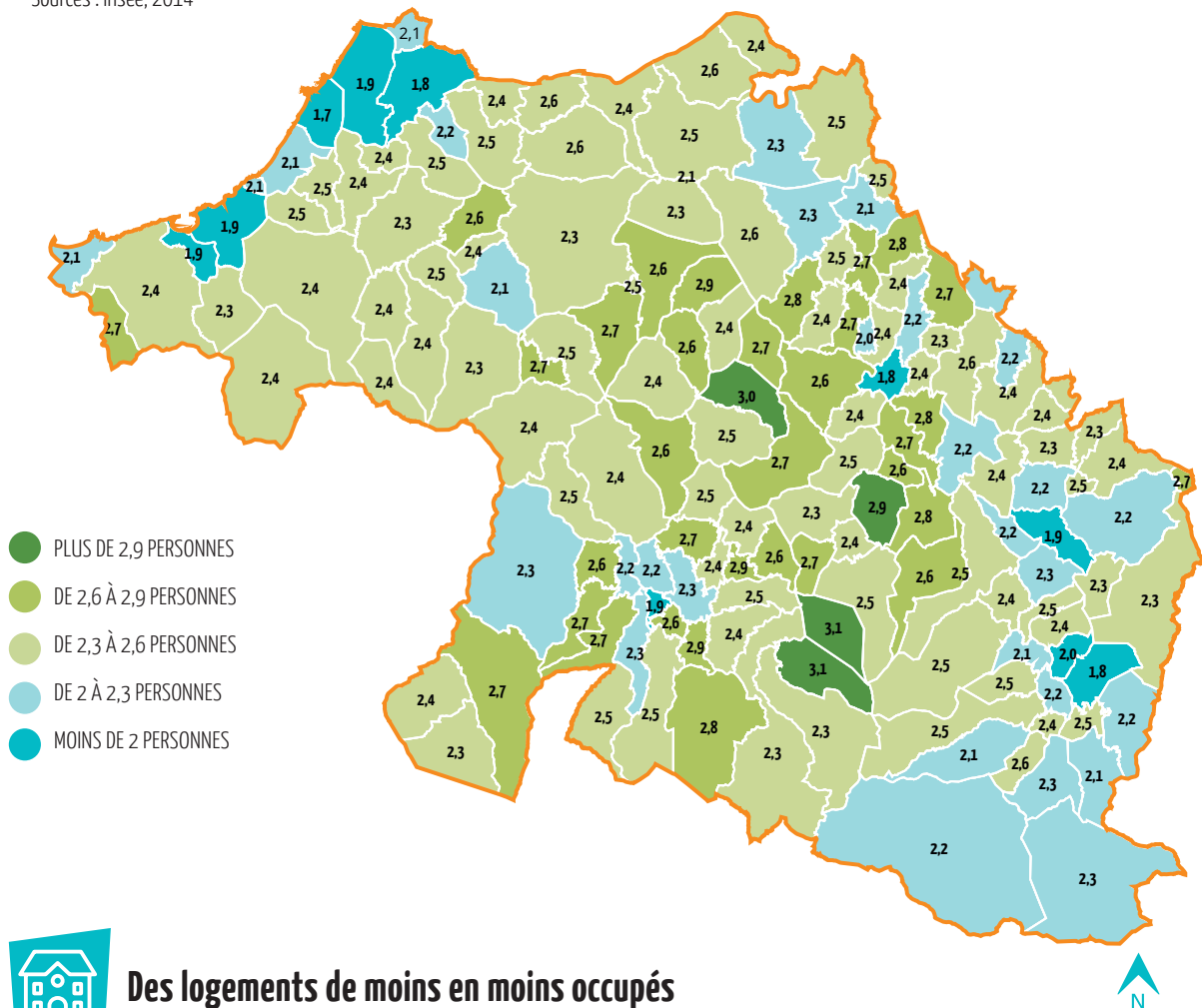
Certains secteurs voient leur population se réduire, alors que le secteur Errobi/Adour connaît une croissance encore plus forte que celle de l'ensemble du Pays Basque. Si la jeunesse (15/25 ans) connaît un solde migratoire négatif, les familles (30-40 ans) et les personnes âgées (60-70 ans) constituent les deux piliers de la croissance démographique.

# PRODUIRE SUFFISAMMENT DE LOGEMENTS POUR REpondre AUX BESOINS DES MENAGES

→ Une diminution importante de la taille moyenne des ménages, qui génère des tensions fortes sur le logement, notamment sur la zone côtière

## Taille moyenne des ménages en 2014

Sources : Insee, 2014



Le territoire doit produire de nouveaux logements s'il veut à minima conserver sa population actuelle.

En cinq années, la population s'est accrue de 13 900 personnes pour 10 200 résidences principales en plus. Cela représente, par résidence principale supplémentaire, moins de 1,4 personne. Cette situation s'explique par la diminution régulière du nombre de personnes par logement liée au vieillissement de la population amplifié par le flux migratoire,

à l'augmentation de la monoparentalité et à la baisse du nombre d'enfants par famille. Parallèlement, de plus en plus de logements sont sous-occupés, c'est-à-dire que la taille du logement est importante au regard du nombre de personnes qui y vivent. Actuellement, quatre logements sur dix sont occupés par une personne seule. En 25 ans, cette réalité a été multipliée par deux (de 27 000 logements en 1990 à 57 000 logements occupés par une personne seule en 2014).



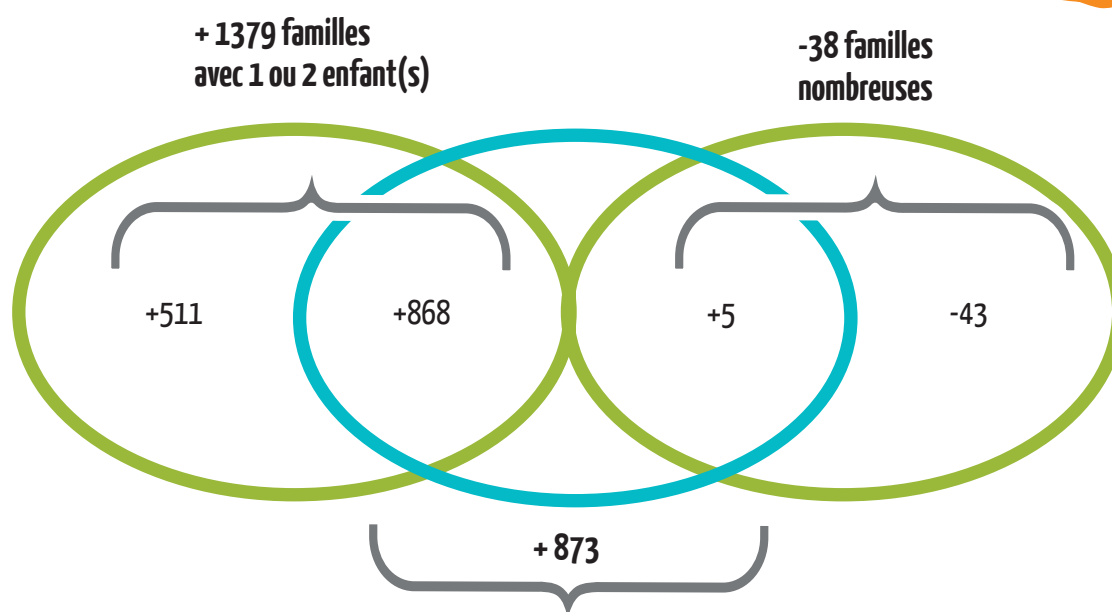
# PRENDRE EN COMPTE LA FRAGILITE DES FAMILLES MONOPARENTALES

→ Une forte augmentation de la proportion des familles monoparentales

**1/4**  
des familles  
avec enfant de  
0 à 25 ans sont  
monoparentales

Évolution des familles entre 2009 et 2014  
(+1 340 familles)

CA du Pays Basque



**65% des nouvelles familles  
du Pays Basque sont monoparentales.**



**La monoparentalité va peser sur les politiques publiques**

Le taux de monoparentalité est en progression régulière, notamment pour le nord de la Côte Basque (40% de la progression de la monoparentalité s'effectue sur ce territoire). Le nombre de naissances ne progresse pas depuis le début des années 2000. Pour autant, le Pays Basque est marqué par un fort besoin au niveau de l'enfance. En effet, au-delà des familles domiciliées (c'est-à-dire des naissances pour lesquelles les

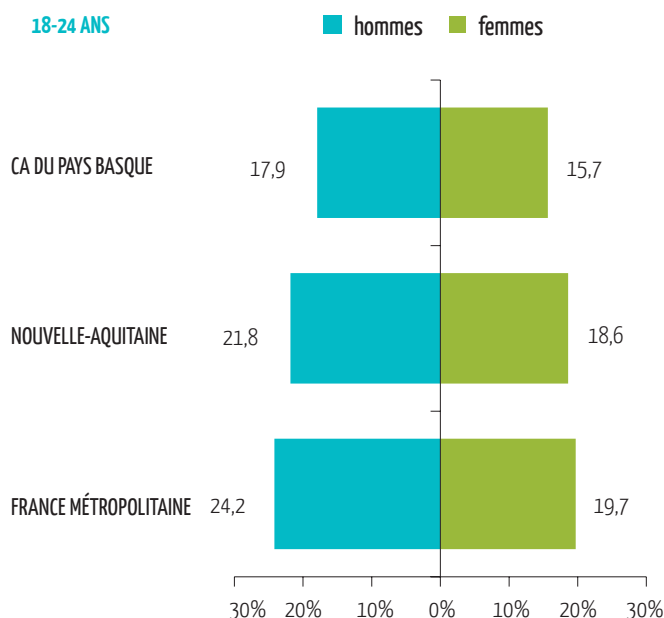
parents demeurent sur le territoire), des familles viennent s'installer avec de jeunes enfants. De plus, les taux d'activité des femmes sont très importants (près de 90% des femmes entre 25 et 54 ans occupent ou recherchent un emploi, soit un taux supérieur à la moyenne nationale). Les besoins d'activités pour les enfants, voire des modes de garde, sont donc importants pour les ménages concernés.

# ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL

➔ Des jeunes de plus en plus formés mais qui représentent la tranche de population au revenu médian le plus faible

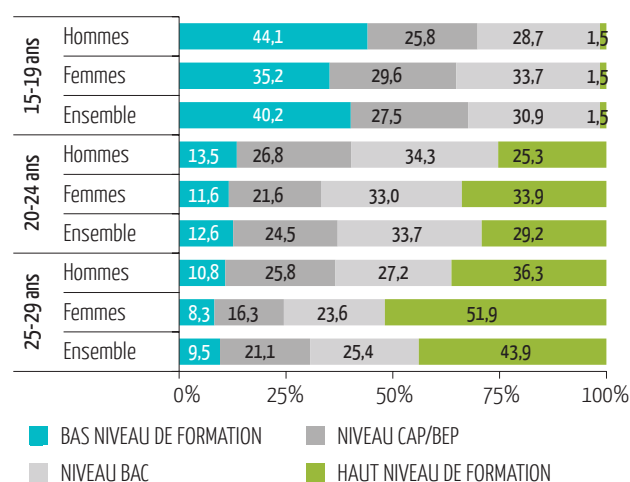
## Part des jeunes hommes et des jeunes femmes non scolarisés et sans diplôme

Extrait de l'Analyse des Besoins Sociaux



## Niveau de formation des jeunes 15-29 ans

CA du Pays Basque



**15%**  
des 16/24 ans,  
soit 4 400 jeunes,  
ne sont ni en emploi  
ni en formation



**Les jeunes sont de plus en plus formés, mais l'on observe un écart considérable entre garçons et filles pour l'accès à des études supérieures. Les jeunes en situation d'autonomie représentent la tranche de population au revenu médian le plus faible.**

52% des jeunes femmes de 25 à 29 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 36% des garçons du même âge. Cette différence de niveau de formation se retrouve aussi dans l'autonomie au regard du logement, puisque les jeunes femmes au même âge sont plus fréquemment dans leur propre logement que les jeunes hommes. Paradoxalement, le nombre de jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation progresse.

De même, les jeunes représentent la génération qui a le niveau de vie médian le plus faible. Ainsi, 50% des jeunes autonomes vivent avec moins de 1 471 euros (y compris les prestations sociales, les aides au logement...). Si le budget logement doit se situer à un tiers du budget d'un ménage, la moitié des jeunes dans le Pays Basque doit dépenser moins de 455 euros par mois (toutes charges comprises) pour se loger.

# ANTICIPER LES CONSÉQUENCES DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

## → Un renforcement du vieillissement de la population adossé à une diminution de la proportion aidants/aidés

### Projection de l'évolution des générations âgées

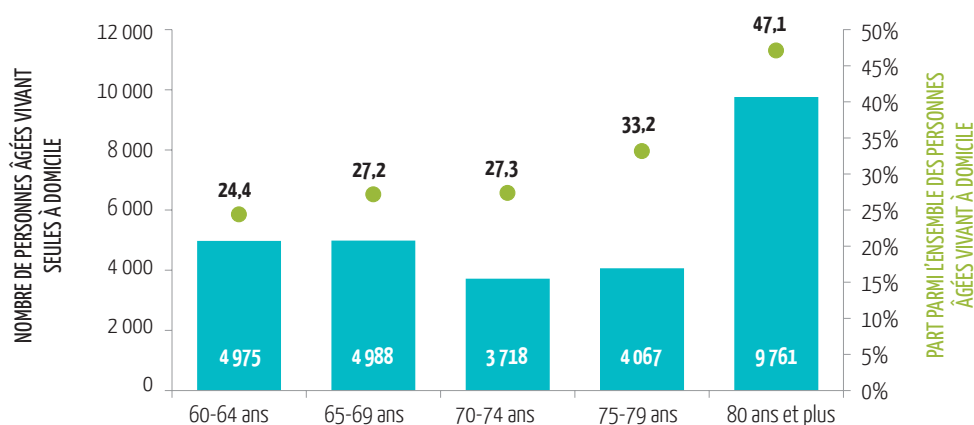
Sources : Insee, RP 2014 & Projections © Compas  
CA du Pays Basque

	RP		Projections Compas	
	2014	2019	2024	2029
60-74 ans	53 134	58 890	61 950	64 420
75-84 ans	24 274	24 530	28 990	34 500
85 ans et plus	12 532	15 310	16 910	18 310
<b>Total des 60 ans et plus</b>	<b>89 940</b>	<b>98 730</b>	<b>107 850</b>	<b>117 230</b>
Ratio aidants/aidés	3,2	2,7	2,5	2,4

**Ratio aidants/aidés :**  
nombre de personnes pouvant s'occuper d'une personne dépendante.

### Les personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile

Sources : Insee, RP 2014



**La population âgée progresse plus fortement que toutes les autres catégories d'âge. Les plus de 85 ans augmenteront de 50% entre 2014 et 2029.**

Les plus de 60 ans représentent 30% de tous les habitants, taux plus important que celui observé pour l'ensemble du département, de la région, ou au plan national (5 points de plus). Si les dynamiques observées se poursuivent, à la fin des années 2020, la part des plus de 60 ans représentera plus du tiers de la population totale. Cette évolution se traduira par une progression forte des besoins en matière de maintien à domicile, d'adaptation des logements existants, d'innovation

dans les différents modes d'habiter (résidences seniors, habitats partagés, logements intergénérationnels...), de lutte contre l'isolement. Parallèlement, le rapport entre les aidants (les 55/65 ans) et les plus de 85 ans ne va cesser de baisser sur cette même période. Les collectivités locales devront donc faire preuve d'imagination afin de faire face à l'accroissement de ces différents besoins.

# FAIRE FACE A LA PRECARITE

➔ Les familles monoparentales et les jeunes sont les plus concernés par la pauvreté

## Niveau de vie médian mensuel en 2014

Sources : Insee, 2014

Les territoires aux niveaux de vie les plus élevés

Niveau de vie médian du Pays Basque : **1 710 €**

**Niveau de vie médian :**  
Il divise la population en deux parties égales, 50 % de la population ayant un niveau de vie supérieur et 50 % un niveau de vie inférieur.

- PLUS DE 2 000€
- DE 1 800€ À 2 000€
- DE 1 600 À 1 800€
- DE 1 400 À 1 600€
- MOINS DE 1 400€

CONTOUR DES COMMUNES

ND : NON DISPONIBLE

Les territoires aux niveaux de vie les plus fragiles



**Près de 36 000 personnes se trouvent en dessous du seuil de pauvreté. La grande précarité s'accroît sur le territoire.**

Avec 1 710 euros, le niveau de vie médian des habitants est équivalent (à 10 euros par mois près) à celui observé au plan national, avec un peu moins de dispersion. Le niveau de vie prend en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus de travail, retraite, prestations sociales, etc.). Le taux de pauvreté (moins de 60% du revenu médian, soit 1 000 euros par mois)

est de 12% en Pays basque contre près de 15% au niveau national. Si près de 36 000 personnes sont dans cette situation, la pauvreté est plus forte pour les jeunes de moins de 30 ans (19%) et les familles monoparentales (27%), alors qu'elle n'est que de 5% pour les couples sans enfant.

# PROJET DE COHESION SOCIALE

**DE LA COMMUNAUTE PAYS BASQUE**

# LE CADRE D'INTERVENTION

→ Le projet de cohésion sociale couvre plusieurs domaines d'intervention. La petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la santé seront portées directement par les services de la Communauté Pays Basque. L'autonomie et la précarité relèveront d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale à créer. Ce projet traduit une double ambition :



**LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL** s'attache à la notion de prévention. Il repose sur la réalisation de projets, en réponse à des besoins repérés et en fonction d'une capacité de mobilisation collective réunissant des personnes, des associations, des institutions publiques...

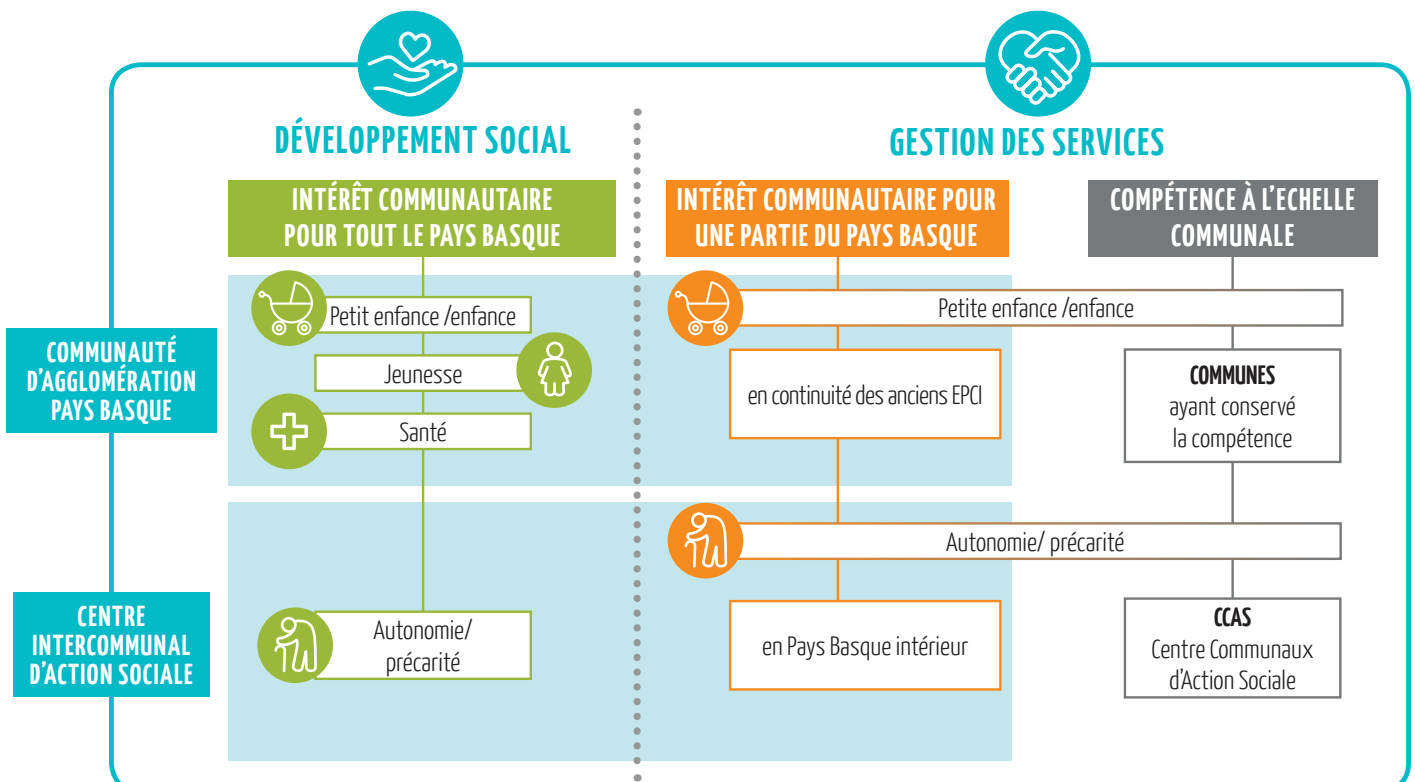
Le développement social permet d'envisager des expérimentations localisées, pour éventuellement les étendre sur la base d'une évaluation. Il facilite un traitement transversal des problèmes sociaux à travers les autres politiques sectorielles (habitat, mobilités, développement économique, transition écologique...) de la Communauté Pays Basque.

L'action de la Communauté Pays Basque viendra ainsi en complément de celle du Conseil départemental. Le projet de cohésion sociale se réfère en effet aux schémas du Conseil départemental (schéma de l'autonomie, schéma de l'enfance et des familles, plan départemental d'insertion). En se situant dans une logique de projet, la Communauté Pays Basque cherche à soutenir la mobilisation collective, et non pas à développer des prestations individuelles. Le Département garde toute amplitude dans la gestion de ses prérogatives (PMI, ASE, RSA, APA, PCH...).



**LA GESTION DE SERVICES** consiste à proposer des prestations sociales aux habitants. A titre d'exemples, la Communauté Pays Basque gère des crèches et des accueils de loisirs. Ses 3 Centres Intercommunaux d'Action Sociale (Pays de Bidache, Garazi-Baigorri, Soule-Xiberoa), appelés à disparaître au 1<sup>er</sup> janvier 2019, proposent un service d'aide à domicile et développent le portage de repas à domicile.

A travers le projet de cohésion sociale, le principe de subsidiarité sera appliqué en matière de gestion de services. L'institution communautaire n'interviendra que sur les services déjà Intercommunaux. Partout ailleurs, les communes continueront à gérer leurs propres services. Ceci vaut tant pour les services destinés à la petite enfance et l'enfance, que ceux portés par le CIAS et relevant de l'autonomie et de la précarité. Le CIAS interviendra dans ce cas uniquement en Pays Basque intérieur, laissant aux CCAS le soin de poursuivre leurs missions actuelles.



## Petite enfance/enfance



### DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Veille sur l'évaluation des besoins en matière de petite enfance et d'enfance, et coordination des initiatives pour l'ensemble du Pays Basque, en liaison avec les villes, la CAF et le CD64.



#### COMMUNAUTÉ PAYS BASQUE

- INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE POUR TOUT LE PAYS BASQUE



### GESTION DES SERVICES

- Gestion des équipements sur 8 pôles (Soule, Garazi-Baigorri, Iholdi-Oztibarre, Amikuze, Pays de Bidache, Errobi, Nive-Adour, Pays de Hasparren partiellement) : 10 crèches en régie, 14 crèches conventionnées avec des associations, 3 réseaux d'assistantes maternelles, 2 crèches familiales.
- Gestion des accueils de loisirs sans hébergement sur 5 pôles (Soule, Garazi-Baigorri, Iholdi-Oztibarre, Amikuze, Pays de Bidache), et du restaurant scolaire à Bidache.

#### COMMUNAUTÉ PAYS BASQUE

- INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE POUR UNE PARTIE DU PAYS BASQUE

## Jeunesse



### DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Soutien financier de structures d'accompagnement d'adolescents.
- Soutien financier à des expérimentations et des associations portées par des jeunes.
- Coordination inter-institutionnelle (réseau des Points d'Information Jeunesse notamment).
- École des compétences du territoire (orientation professionnelle à partir du potentiel d'emplois locaux).

#### COMMUNAUTÉ PAYS BASQUE

- INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE POUR TOUT LE PAYS BASQUE

→ En 2018, Azia a fêté ses 20 ans et édité son Guide de l'emploi de la Soule. Un double temps fort pour l'association de jeunes souletins qui participe, par ses actions, au développement de la Soule. Le guide de l'emploi fait découvrir l'économie des métiers et de l'emploi sur la Soule pour aider les jeunes dans leur projet d'orientation. Sept secteurs d'activités sont mis en lumière, dont ceux ayant connu une hausse du nombre d'emplois en 10 ans, à l'image de la conception-recherche. Des témoignages filmés de jeunes enrichissent également le propos.

→ La Communauté Pays Basque soutien la Maison des Adolescents Adoenia, qui effectue un travail de prévention auprès des adolescents et de leurs familles dans plusieurs localités du territoire.

→ La Communauté Pays Basque accompagne également l'association Amikuzeko laminak dans sa fonction de Point Information Jeunesse.

## Santé



### DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Réalisation de Maisons Pluridisciplinaires de Santé dans les zones déficitaires en offre médicale, en conformité avec le Projet Régional de santé de l'Agence Régionale de Santé (exemples : Maisons de santé de Mauléon, Tardets, St-Palais).
- Contrat Local de santé renforçant la prévention à travers les différentes politiques sectorielles de la Communauté Pays Basque.

#### COMMUNAUTÉ PAYS BASQUE

- INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE POUR TOUT LE PAYS BASQUE



Maison de Santé de Barcus





## Autonomie



### DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Soutien d'initiatives pour renforcer le maintien à domicile des personnes dépendantes (expérimentations, groupements d'employeurs, valorisation des métiers d'aide à la personne...).
- Financement de résidences Autonomie (PLS : Prêt Locatif Social) et garanties d'emprunt.
- Financement de travaux d'adaptabilité de logements (PIG : Programme d'Intérêt général).
- Développement de l'habitat intermédiaire entre domicile et EHPAD (cohabitation, habitat social partagé...).
- Nouvelles solutions de mobilité pour personnes âgées et en situation de handicap.
- Mobilisation dans la vie citoyenne des 60-75 ans.

#### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE POUR TOUT LE PAYS BASQUE



### GESTION DES SERVICES

- La création et la gestion de services d'aide à domicile et de portage de repas, de portée intercommunale, sur les territoires du Pays de Bidache, Garazi-Baigorri, Soule Xiberoa, Amikuze, Iholdi Oztibarre, et Pays d'Hasparren.
- ➔ Ces services seront harmonisés pour en assurer l'équité sur les différents territoires, en régie ou par conventionnement avec des associations. Certaines zone blanches en matière de portage de repas pourront être ainsi couvertes.

#### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE POUR UNE PARTIE DU PAYS BASQUE

## Précarité



### DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Prise en compte des besoins sociaux dans l'habitat (PLH) et les mobilités.
- Réalisation du Schéma d'hébergements d'urgence à l'échelle de la Communauté Pays Basque.
- Création, gestion ou mise à disposition d'équipements liés à la grande précarité sur l'ensemble du Pays Basque.
- Renforcement de l'accueil de jour.
- Coordination de l'aide alimentaire.
- Mise en place de tarifications sociales (eau, transports, culture...).
- Extension de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics.
- Soutien à l'émergence de projets dans l'Insertion par l'Activité Economique (incubateur social).
- Soutien à la structuration du collectif d'associations de solidarité et observatoire de la précarité.

#### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE POUR TOUT LE PAYS BASQUE



### GESTION DES SERVICES

- La création et la gestion de services tels que l'épicerie sociale, les domiciliations, l'appui pour la réalisation de dossiers de demande d'aide sociale, sur les territoires du Pays de Bidache, Garazi-Baigorri, Soule Xiberoa, Amikuze, Iholdi Oztibarre.



Le CIAS pourra accompagner les communes de ces territoires pour la gestion des domiciliations ou pour réaliser des dossiers de demande d'aide sociale (financement d'hébergement en EHPAD, par exemple).

Il sera possible d'étendre géographiquement l'épicerie sociale qui pour l'heure couvre les territoires de Garazi Baigorri et de la Soule.

#### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE POUR UNE PARTIE DU PAYS BASQUE





Banque alimentaire - Bayonne



Au printemps 2019, la banque alimentaire de Bayonne disposera d'un bâtiment fonctionnel sur le site des anciennes Fonderies de Mousserolles à Bayonne, propriété de la Communauté Pays Basque. Cette dernière, sollicitée par l'association, a engagé la construction d'un bâtiment de 1 500 m<sup>2</sup>. Espaces de stockage, de préparation et de tri des denrées, bureaux et espaces adaptés pour les bénévoles y sont proposés. Les conditions seront réunies pour répondre aux attentes des plus de 5 000 bénéficiaires du Pays Basque. Coût : 1,8 Md€



© Archives - JP Planfey

Hôtel de Gilles - Biarritz



Le premier Hôtel Social du Pays Basque « La Maison de Gilles » a ouvert ses portes à Biarritz la Négresse, en 2012. L'ex agglo Côte Basque Adour a construit ce bâtiment sur l'un de ses terrains. Equipé de 20 chambres pour l'accueil et l'accompagnement des plus démunis, il est géré au quotidien par Atherbea. La Communauté Pays Basque participe au fonctionnement pour l'hébergement. Plus de 400 personnes y sont hébergées chaque l'année.



**COMMUNAUTÉ PAYS BASQUE**

15 avenue Foch  
64 115 Bayonne Cedex

Retrouvez le diagnostic complet sur le site :  
**[communaute-paysbasque.fr](http://communaute-paysbasque.fr)**